

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					

**LA**

**SEMAINE RELIGIEUSE**

**DE QUÉBEC**

**SOMMAIRE**

Apostolat de la prière, 33. — Chronique, 33. — Léon XIII et les écoles, 37. — L'esprit libéral, 39. — Un concours fin de siècle, 40. — Une indignité, 40. — Un escalier monumental, 40. — Le courrier de Saint Antoine de Padoue, 41. — Cérémonies religieuses, 41. — Histoire du Cap-Santé, 44. — Memento hebdomadaire, 48.

---

**Apostolat de la prière.**

**PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT LE MOIS DE SEPTEMBRE**

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que l'Esprit-Saint comble de ses grâces les vénérables ministres de l'autel.

**RÉSOLUTION APOSTOLIQUE :** Prier pour le clergé et l'aider dans ses pieuses entreprises.

---

**Chronique**

On a souvent prôné la supériorité des nations protestantes sur les peuples catholiques. Le jubilé de la reine d'Angleterre n'a pas manqué, comme l'on devait s'y attendre, de raviver cette prétention, que les esprits superficiels et faussés aiment à colporter.

Cette supériorité fut-elle réelle, — ce que nous discuterons tout à l'heure, — il resterait encore à en rechercher la véritable cause.

La catholicisme ne peut être tenu responsable de l'abaissement actuel de la plupart des pays catholiques, pour la bonne raison que ses principes ne sont plus la loi de leurs différents gouvernements. Au contraire, ces derniers sont tous, plus ou moins, en guerre avec l'Église, et s'appliquent par tous les moyens possibles à la réduire en esclavage.

De même le protestantisme n'est pour rien dans la prospérité des nations hérétiques et schismatiques.

Tout en perdant l'intégrité de la foi, elles ont gardé certains principes religieux, conservé les institutions fondées dans les siècles de foi ; c'est pourquoi elles ont le bénéfice de ces institutions et de ces principes. Mais il est absurde d'attribuer ce résultat au protestantisme, c'est-à-dire à la séparation de l'Église à laquelle seule elles doivent ce qu'elles ont conservé de bon.

Il y a dans le protestantisme deux éléments distincts : l'un par lequel il s'est séparé du catholicisme ; l'autre par lequel il lui est resté uni. — Le premier consiste dans ce qui a été l'objet de la séparation : le libre examen, la doctrine de la justification, le rejet des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, la suppression du jeûne, de l'abstinence, le mariage des prêtres, le divorce, etc. Voilà le protestantisme. — Le second élément, par lequel il est resté en communication avec le catholicisme consiste dans l'autorité des Écritures, la foi de Jésus-Christ, le baptême, la morale évangélique bien que paralysée par l'altération du dogme de la justification, etc. Cet élément est catholique et c'est dans l'Église catholique que le protestantisme l'a pris. Le catholicisme s'est par là continué dans le protestantisme. Celui-ci a affaibli en lui l'élément divin, mais il en a tiré la sève qui a soutenu sa vie et qui lui permet de produire encore quelques fruits.

D'ailleurs, ce n'est pas à un moment donné que l'on peut comparer deux peuples ; il faut prendre l'ensemble de leur histoire. Autrement, la comparaison pèche par la base. Quel peuple, par exemple, a un passé plus glorieux que la France ? Eh bien ! Si vous comparez la France et l'Angleterre du dix-neuvième siècle, la supériorité de cette dernière est évidente, la première est déchue de son ancienne gloire. Pourquoi ! Précisé-

ment parce qu'elle a renié le principe qui l'avait faite si grande. Au contraire, si vous comparez les deux pays depuis leur origine, vous arriverez à une conclusion toute différente.

Le catholicisme procure le salut, le bonheur et la prospérité, mais à la condition qu'on se laisse diriger par ses principes. Si on les repousse, on entre dans la voie de la décadence, et l'Eglise ne saurait être rendue responsable de ce qui arrive alors.

Ces préliminaires posés, comparons nations à nations sous leurs différents aspects.

Les protestants se distinguent-ils plus que les catholiques par leur génie d'expansion ?

Pour répondre affirmativement, il faut ignorer le premier mot de l'histoire, ou la faire mentir sciemment. Mentionnons seulement, en passant, les conquêtes des Français, des Espagnols et des Portugais au-delà des mers ; non seulement ils ont colonisé, mais colonisé en chrétiens, converti à la foi des millions d'indigènes, transformé leur condition sociale, et ils colonisent encore en suivant les mêmes procédés. On ne peut en dire autant des anglais, qui colonisent, il est vrai, mais en exploitant les ressources des pays conquis au profit des immigrés, en exterminant les indigènes, qui n'héritent que des vices de leurs maîtres.

Sans doute, comme le fait remarquer un écrivain de mérite, la politique coloniale actuelle de l'Angleterre est le chef-d'œuvre de ce grand peuple, mais cette politique n'est pas plus protestante que catholique, elle est avant tout commerciale, autant catholique que protestante si l'intérêt mercantile l'exige ; notre histoire, depuis 1760, en fournit une preuve.

Les pays protestants sont-ils plus stables que les pays catholiques ?

L'Angleterre a subi maintes révolutions ; la Hollande a subi plus de périodes d'anarchie que la Belgique ; en Suisse, les cantons protestants n'ont pas eu jusqu'à la guerre du *Sunderbund*, un meilleur sort que les cantons catholiques. L'histoire démontre que les pays protestants n'ont pas plus échappé aux crises révolutionnaires que les peuples catholiques.

Même conclusion, si vous mettez en parallèle la situation économique des pays protestants avec celle des pays catholiques.

Ainsi en Prusse, ce sont précisément les provinces catholiques qui sont les plus riches. De tous les pays de l'Europe, la France est certainement le pays où l'aisance est la plus générale, on ne

voit pas plus d'affamés mourir de misère en Italie et, en Espagne, que dans les pays protestants de l'Europe.

Enfin, un autre point de comparaison encore plus important, c'est la moralité.

Sans appuyer sur ce sujet, citons les témoignages de deux publicistes. M. Léon Faucher dans ses *études sur l'Angleterre*, et après lui, M. E. Renou, dans son rapport sur l'instruction primaire à Londres, nous ont révélé des mystères de dégradation et d'abrutissement incroyables, au sein de la civilisation britannique telle que le protestantisme l'a faite.

Cette infériorité morale et intellectuelle des basses classes en Angleterre et leur dégradation descendue à l'état sauvage, est ce qu'il y a de mieux établi par les documents les plus accrédités. " Nous appelons dégradation, dit M. Clay, chapelain protestant d'une prison de jeunes détenus, l'état d'un individu qui ne peut dire un mot de prières, qui ne sait pas le nom du souverain régnant et ne connaît pas le mois de l'année. Sur 3,000 jeunes détenus, 1,588 sont dans cette extrême ignorance ; 1,290 enfants et hommes, 293 jeunes filles sont incapables de recevoir une éducation morale. Leur parler de vertu ou de vice, c'est leur parler un langage inconnu. " — " Je ne sache pas, dit M. Audley, qu'il soit possible à l'homme de porter plus loin le comble de la dégradation. Il ne s'agit pas de faits isolés, ou particuliers à telle ou telle localité, mais d'un état de choses qui couvre la surface du pays. " Pour ne parler que d'un seul groupe, M. Audley signale celui des *Costermongers* ou marchands des quatre saisons, qui compte à Londres 30,000 individus. Il assure que sur 100 de ces malheureux, on n'en trouverait pas 3 qui soient jamais entrés dans une église, qui aient une idée de la vie future et sachent la signification du mot de *chrétien*. Il va sans dire que chez des gens revenus ainsi réellement au paganisme, la morale est descendue au niveau le plus infirme.

De plus, cette question de primauté entre les nations catholiques et les nations protestantes n'a pas de sens, tant qu'on ne détermine pas en quoi consiste cette primauté. Puis pour la déterminer, il faut d'abord tomber d'accord sur l'unité de valeur qui doit servir de base à la comparaison.

Quelle doit être l'unité de valeur à employer pour évaluer la grandeur d'une société ? Est-ce l'argent ? les produits de la puissance manufacturière, commerciale, politique ? Dans une

société d'hommes, c'est l'homme même, et dans l'homme ce qui le constitue et le distingue, l'âme qu'il faut considérer. Quand on veut nombrer une nation, on dit qu'elle a tant de millions d'âmes, locution chrétienne, que personne ne comprend plus.

Or pour comprendre la valeur qu'un peuple donne à l'âme, il faut considérer le respect qu'il a pour le pauvre. La dignité seule de l'âme sait concilier au pauvre le respect. C'est un fait que démontre l'histoire de tous les temps. On peut bien faire l'aumône à un pauvre sans avoir aucun respect pour lui, sans le considérer comme un frère, comme un membre de Jésus-Christ. C'est malheureusement ainsi qu'il en est, surtout chez les nations protestantes.

Ainsi, par exemple, en Angleterre le pauvre n'est pas honoré. Il est considéré comme un être à part, une race inférieure. L'honorabilité dans la langue anglaise ne signifie pas, comme chez les catholiques, la noblesse du caractère, mais la richesse de la condition. Un homme qui est bien habillé, et qui ne doit rien à personne, est l'homme respectable. Cette manière d'apprécier est passée dans le langage. A chaque instant, on lit dans les journaux anglais, quand il y est parlé d'un homme qui vient de mourir : " Cet homme *valait tant* — de livres sterling." Voilà son oraison funèbre. Sans tirer de cette formule plus qu'il ne convient, nous pouvons dire qu'elle porte le cachet des mœurs anglaises, et que le même homme qui en Angleterre vaut 30,000 livres sterling n'aurait pas grande valeur sans ces 30,000 livres, quel que riche qu'il fût d'ailleurs en qualités morales.

On rencontre, il est vrai, des catholiques qui raisonnent ainsi, mais ce sont des exceptions.

En général, dans les pays catholiques, le pauvre est respecté à l'égal d'un frère, parce qu'il a une âme, et qu'il a Dieu pour père comme tous les hommes. C'est précisément ce sentiment qui est le principe créateur de cette multitude d'œuvres de charité, et qui multiplie à l'infini les dévouements héroïques qui se consacrent à ces œuvres :

C'est pourquoi les nations catholiques ont toujours eu et auront toujours la primauté sur les nations protestantes.

---

### Léon XIII et les Ecoles

---

Notre Saint Père le Pape vient d'adresser à l'épiscopat autri-

chien, allemand et suisse, une lettre encyclique au sujet du centenaire du Bienheureux Pierre Canisius. Sa Sainteté y fait l'éloge du zèle et de la compétence de ce grand éducateur qu'était Pierre Canisius et elle saisit l'occasion pour parler, avec sa largeur d'idées ordinaire, de l'apostolat par l'enseignement.

Nous citons les passages de son encyclique où il est question des écoles et nous les signalons à toute l'attention de nos lecteurs.

“ Voici, dans cette matière, les principales règles à observer. En premier lieu, les catholiques ne doivent pas, surtout pour les enfants, adopter les écoles mixtes, mais avoir des écoles particulières, et ils doivent choisir des maîtres très bons et très éprouvés. C'est une éducation très périlleuse que celle où la religion est altérée ou nulle ; or Nous voyons que dans les écoles appelées mixtes, l'un de ces cas se produit souvent. Et il ne faut pas qu'on puisse se laisser aller facilement à la persuasion que l'instruction et la piété peuvent se trouver séparées impunément. S'il est vrai que nulle partie de la vie, soit privée, soit publique, ne peut être exempte du devoir de religion, il n'est pas d'âge où ce devoir doive être, moins écarté que ce premier âge où la sagesse fait défaut, où l'esprit est ardent et où le cœur se trouve exposé à tant d'effrayantes causes de corruption. Organiser l'enseignement de manière à lui enlever tout point de contact avec la religion, c'est corrompre dans l'âme les germes mêmes du beau et de l'honnête, c'est préparer, non point des défenseurs de la patrie, mais une peste et un fléau pour le genre humain. Quelle considération — Dieu supprimé — pourrait donc retenir les jeunes gens dans le devoir, ou les y rappeler lorsqu'ils se sont écartés du droit sentier de la vertu et descendent vers les abîmes du vice ?

En second lieu, il faut non seulement que la religion soit enseignée aux enfants à certaines heures, mais que tout le reste de l'enseignement exhale comme une odeur de piété chrétienne. Si cela n'est pas ; si cet arôme sacré ne pénètre pas et ne ranime pas l'esprit des maîtres et des élèves, l'instruction, quelle qu'elle soit, ne produira que peu de fruits, et aura souvent, au contraire, des inconvénients fort graves. Presque toute science, en effet, porte avec elle ses périls, et des jeunes gens ne sauraient y échapper si des freins divins ne retenaient leur

intelligence et leur cœur. Il faut donc prendre garde, avec un très grand soin, que la pratique de la justice et de la piété, choses essentielles, ne soit reléguée au second rang ; que la jeunesse, frappée seulement par les choses qui tombent sous les yeux, ne laisse s'affaiblir en elle les ressorts de la vertu ; que, tandis que leurs maîtres épluchent laborieusement devant eux le mot-à-mot de quelque science ennuyeuse, des jeunes gens ne conçoivent aucun souci de cette véritable sagesse dont " le commencement est la crainte du Seigneur " et aux préceptes de laquelle ils doivent conformer tous les instants de leur vie. Que la transmission des multiples connaissances humaines demeure donc jointe à la culture de l'âme. Que tout ordre d'enseignement, quel qu'il soit en définitive, soit pénétré et dominé par la religion, et que celle-ci, par sa majesté et sa douceur, l'emporte tellement, qu'elle laisse dans l'âme des jeunes gens, pour ainsi dire, de bienfaisants aiguillons. "

A la fin de l'encyclique, le Saint Père revient et insiste sur la nécessité de l'union, sans laquelle tous les efforts des catholiques seront vains, en matière d'éducation, comme partout ailleurs.

---

### L'esprit libéral

(suite et fin)

Si un écrivain, bien ferme dans les vrais principes, bien instruit par l'expérience des choses et des hommes, et guidé par un jugement sûr et sain, entreprend de faire voir, dans le détail, les nuances et différences de tout genre qui distinguent l'esprit charitable de l'esprit libéral, s'il montrait comment par exemple la patience de la charité à l'égard du pécheur est tout autre chose que l'esprit de transaction propre au libéralisme : comment encore la pondération des opinions, en théologie morale, telle que la pratique cette même charité, ne ressemble guère, ou plutôt, pas du tout à l'autorité accordée par le libéralisme aux conceptions personnelles, assurément cet auteur rendrait, en ces temps-ci surtout, un signalé service à la cause de Dieu et des âmes.

En attendant, constatons, pour conclure, que les résultats propres de la méthode libérale dans l'exercice du ministère sont



surtout les deux suivants : premièrement, énervement du christianisme dans les âmes encore un peu chrétiennes, parce que la religion qu'on leur sert n'est plus ni assez substantielle pour l'âme humaine, ni assez en correspondance avec la grâce de Dieu; secondement, même parmi les hommes irrégieux que le libéralisme espère gagner par ses ménagements, peu ou pas de vrais conquêtes, parce que les âmes ne se convertissent que sous l'empire des vérités faites et des grâces puissantes dont l'esprit libéral n'a pas le secret.

A tous ces titres, son signe est un fléau que seul, l'esprit de charité peut combattre avec succès.

---

### Un concours fin de siècle

La Faculté des lettres de Toulouse paraît rechercher un genre de célébrité qui ne lui fait pas honneur.

Il n'y a pas longtemps, elle conviait les candidats au baccalauréat à célébrer les mérites de Zola. Cette année, elle les a mis dans la peau d'un constituant de 1791, et leur a donné pour sujet de composition française un éloge de Voltaire, " l'apôtre infatigable de la tolérance, l'ennemi archarné du fanatisme. "

Imposer à des candidats catholiques un sujet de composition qui les force de tenir un langage anticatholique, est chose passablement cocasse.

---

### Une indignité

Rendre public, sans autorisation, un document privé de sa nature, et obtenu quelquefois par des moyens inavouables, est une indignité.

---

### Un escalier monumental

Un escalier qui n'a pas été construit pour les asthmatiques se trouve à Tepotslan, dans le Mexique. Taillé dans les flancs d'une montagne d'origine volcanique, l'escalier n'a pas moins de 1800 pieds de haut. Le professeur qui vient de faire connaître au monde cet escalier taillé pour des géants, ajoute que lorsqu'on

a gravi une fois dans sa vie les 3512 marches de l'escalier, on n'a pas envie de recommencer. Il n'était pas besoin de le dire.



## Le Courrier de Saint-Antoine de Padoue

*Recommandations.* — Un ménage malheureux. — Le succès de deux entreprises. Québec. — Deux personnes esclaves d'habitude mauvaises. C. S. — Une affaire en voie de réussir. C.

*Actions de grâces.* — Merci à S. Antoine de Padoue pour une faveur obtenue par son intercession avec promesse de publier et de donner un certain montant d'argent. L. D. Trois-Rivières. — Reconnaissance à S. Antoine pour règlement de deux affaires importantes. C. S. — Remerciements à S. Antoine pour obtention d'une précieuse faveur.

### Cérémonies religieuses

A L'HOSPICE DES SŒURS DE LA CHARITÉ

23 Août 1897

Rvd J. C. Arsenault, Ptre.

Secrétaire de l'Archevêché.

Révérend Monsieur,

Conjointement à votre demande à notre Révde Mère, je vous apporte la liste des Elues de notre fête du 24 août.

Vêtüre, les Sœurs :

M. Octavie Mélina Mayrand,	dite	S. Ubald,
M. Anne Dubois,	"	Ste Hildegarde,
M. Céline Pageau,	"	S. Léonidas,
M. Eugénie Bibeau,	"	Ste Alexandra,
M. Eulalie Alphonsine Morel,	"	Ste Concorde,
M. Eugénie Mathilde Demers,	"	S. Alfred,
M. Georgianna Mathieu,	"	M. de la Rédemption,
M. Virginie Antonia Desrochers,	"	S. Louis,

M. Julie Céline Sirois,	dite	S. Majorique,
M. Louise Anna Belle-Isles,	"	S. Sirice,
M. Eugénie Geneviève Garon,	"	M. de la Présentation,
M. Alvine Leclerc,	"	Ste Rose de Viterbe,
M. Clémentine Labbé,	"	S. Ange,
M. Anne Marie Lambert,	"	Ste Augéline,
M. Amanda Roy,	"	S. Frs Solano,
M. Evangéline Dumont,	"	Ste Marie Ange,

Vœux perpétuels, les Sœurs :

M. Gracieuse Pineau,	dite	S. Marc,
M. Florida Poirrier,	"	Marie de la Garde,
M. Adèle Jacques,	"	S. Jacques,
M. Joséphine Cliché,	"	S. Jean de Matha,
M. Léda Simard,	"	S. Jos. Calazance,
M. Malvina Gauvin,	"	Marie de Lorette,
M. Alva Gauvin,	"	S. Michel des Saints,
M. Emma Beaulieu,	"	Marie du Crucifix,
M. Claudine Lizotte,	"	S. Claude,
M. Angèle Turgeon,	"	S. Luc,
M. Ann Agnès Quinn,	"	Ste M. Madeleine,
M. Claire Castonguay,	"	S. Auguste.

Vingt-quatre novices ont prononcé les vœux annuels le 31 du mois d'août, ce sont les Sœurs :

M. Emilia Monfette,	dite	S. Elphège,
M. Virginie Dumont,	"	M. du Rosaire,
M. Diana Larose,	"	S. Téléphore,
M. Anna Laure Coté,	"	S. Valérien,
M. Joséphine Roberge,	"	S. Amédée,
M. Apolline Langlais,	"	Ste Fébronie,
M. Elizabeth Giguère,	"	S. Antonin,
M. Emma Dumont,	"	S. Polycarpe,
M. Radégonde Voyer,	"	S. Jules,
M. Julianna Gagnon,	"	S. Emilien,
M. Aglaé Maheux,	"	S. Philias,
M. Déline Jutras,	"	Ste Eusébie,
M. Emma Lavoie,	"	S. Damase,
M. Emma Roy,	"	S. Séraphin,
M. Célestine S. Pierre,	"	S. Engelbert,
M. Virginie Paré,	"	S. Anthyme,
M. Agnès Alexina Audet,	"	S. Tharcisius,

M. Paméla Bhérier,	dite	Ste Olympe,
M. Emma Dumont.	"	S. Frs de Paul,
M. Dénérise Dumont,	"	Ste Angèle,
M. Marcelline Bouffard,	"	S. Ls Bertrand,
M. Marguerite Régina Massicolte	"	S. Emmanuël,
M. Georgianna Bégin,	"	S. Albéric,

Vous priant d'agréer les respectueuses salutations de notre Révde Mère, j'ai l'honneur de me souscrire, Rvd Monsieur,

Votre humble servante,

S. S. Agathe de Jésus, *Secrétaire.*

CHEZ LES DAMES DE JÉSUS MARIE, A SILLERY

Loués soient à jamais Jésus et Marie !

Monsieur l'Abbé,

Après avoir offert nos profonds hommages de respect à Sa Grandeur, et à vous-même notre souvenir reconnaissant, je joins à ce billet la liste des noms que vous avez bien voulu me demander. Au cas où vous désireriez avoir le nom de la petite confirmée du 19 ulto, je l'ajoute aux autres.

L'heureuse mère de la chère enfant a vu en un même jour deux de ses filles à l'autel, l'une pour sa première communion et sa confirmation, l'autre pour ses derniers engagements avec Notre-Seigneur.

Veillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'expression de mon respect.

Marie Ste Croix

Rse de J. M.

Sillery, ce 24 août, 1897

LISTE DES NOMS

- Melle Amanda Talbot, de Rimouski,  
en religion, Mère St Antoine de Padoue.
- Melle C. Gamache, de Manchester, U. S.  
en religion Mère St Casimir.
- Melle M. L. Bi'odeau, de Nice-Lake, U. S.  
en religion Marie St Pierre Claver.
- Melle P. Gagnon de St Charles,  
en religion Mère St Félix.
- Melle O. Goudreau de Montmagny,  
en religion Sœur Ste Berthe.
- Melle Eug. Fournier de Montmagny,  
en religion Sœur Ste Florance.

Melle D. Morin de St Damien,  
en religion Sœur Ste Rosalie.

CONFIRMÉE

Melle Clara Bilodeau, de Nice Lake, Wisconsin.

---

## HISTOIRE

DU

# CAP-SANTÉ

(Suite)

---

Si l'effet désiré et attendu n'a pas eu lieu entièrement, du moins le désir de gagner l'indulgence et par là de se mettre en état de passer saintement le temps de la pénitence, a-t-il engagé le plus grand nombre à passer ces malheureux jours, dits *jours gras*, dans l'éloignement des désordres et des excès qui s'y commettent si ordinairement. Depuis ce temps, la neuvaine a continué à être célébrée chaque année, excepté l'année du jubilé de 1826, où l'indulgence de la neuvaine se trouva suspendue, et on a toujours vu la plus saine et la plus grande partie même de la paroisse, se faire un devoir de s'approcher des sacrements dans ces jours d'indulgence. (1)

Cette année 1819, à la première communion, qui se fit au commencement du mois d'août, il n'y eut 56 enfants qui firent leur première communion.

Vers ces temps-là, fut établi, auprès du moulin à farine de Saint-George, un chantier considérable pour préparer des mardriers d'épinette, destinés au commerce d'exportation des bois du pays. M. Graves, forgeron-maréchal de Québec, ayant obtenu et acquis des Messieurs Allsopp, la permission de construire une usine à scie sur la rivière Portneuf, auprès du moulin à farine bâti sur cette rivière dans la seigneurie de Jacques-Cartier, fit couper, cette année et les suivantes, une quantité de bilots d'épinette, qui, des divers lieux où ils étaient coupés dans les bois, étaient amenés pendant l'hiver dans la rivière Jacques-Cartier : et de là, à la fonte des neiges et la crue des eaux, étaient conduits par le courant seul des eaux sur cette rivière jusqu'à la scierie.

---

(1) Cette neuvaine de Saint François-Xavier a été supprimée en 1872, lors de l'institution des Quarante-Heures dans le diocèse de Québec. (l'abbé D.G.)

Les habitants des villages du petit bois de l'Ail, de Terrebonne, de St-George et de St-François, qui pour la plus grande partie du temps, entreprenaient la coupe et la charroi de ces billots, les amoncelaient sur la glace de la rivière Portneuf, et le printemps il fallait ordinairement plusieurs personnes employées à mettre à flot ces amas énormes de bois. La première et la seconde année de l'établissement de ce chantier, il en coûta la vie à un frère de M. Graves et à un jeune homme de la paroisse, qui, étant sur ces tas de billots pour les mettre à flot, se noyèrent malheureusement en passant au travers de ces billots, dans le moment où en s'écoulant ils se séparaient les uns des autres, entraînés par le courant de la rivière. Le jeune homme qui périt dans cette circonstance fut retrouvé un mois après et enterré dans le cimetière de la paroisse, le 5 juin 1821.

Il était âgé de dix-neuf ans et se nommait François Richard, natif du village de Terrebonne. Quant au frère de M. Graves, il fut aussi retrouvé, et son corps fut porté en ville pour être déposé dans le cimetière des protestants, lui-même étant protestant.

Un autre frère de ce monsieur Graves, qui avait entrepris ces travaux et formé ce chantier, est mort aussi dans cette paroisse en 1825 ; mais il est mort catholique, et a été inhumé dans cette paroisse le 25 juin de la même année. Il était alors âgé de 44 ans. Il avait fait abjuration, et était entré dans le sein de l'Eglise catholique, l'année précédente, le 23 septembre, ainsi qu'il est marqué dans l'acte de son abjuration, déposé parmi les papiers de cette paroisse. Lorsqu'il fit son abjuration, il était alors malade au lit, dans cette paroisse, et de la maladie dont il mourut l'année suivante, comme nous venons de le dire.

Le nouveau chantier, au reste, a donné un moyen aux habitants qui y ont été employés, de gagner quelque argent ; mais il en a été de ces profits qu'ils ont faits à ce chantier, comme il en arrive toujours à l'occasion de semblables établissements dans les campagnes. Après avoir beaucoup travaillé, après avoir supporté des fatigues extrêmes dans la coupe et le charroi de ces billots et des madriers qu'on en tirait, les particuliers employés à ces travaux se sont généralement trouvés aussi pauvres qu'auparavant, et pour ainsi dire ils l'étaient plus ; sans compter que tous ces travaux ont nui à la culture des terres, qui ont été nécessairement négligées. La preuve en est dans l'état du petit bois de l'Ail, qui est un des villages les plus pauvres de la

paroisse. Ajoutons à cela une autre suite ordinaire de tous ces établissements : l'affluence de quantité d'étrangers attirés par l'espoir du gain, et dont le plus grand nombre, en quittant la paroisse, n'y laisse rien moins que de bons exemples. Aussi l'accroissement des vices et des scandales est-il presque infailliblement le fruit et la suite de tous ces établissements dans les campagnes. Les différentes scènes qui, depuis que ce grand chantier a été formé, ont été données par plusieurs de ceux et celles qui ont fréquenté cet établissement, ne laissent rien à prouver sur ce que nous disons ici.

En 1819, les messieurs Allsopp obtinrent de la Législature un bill qui leur accordait le privilège de bâtir un pont à péage sur la rivière Jacques-Cartier. Ils engagèrent alors le nommé Joseph Piché, fils, à construire le dit pont à ses frais et dépens, en lui assurant une certaine part dans les revenus du droit de péage, pour un nombre d'années déterminé ; c'est-à-dire que cet homme se chargeait de construire le dit pont à ses propres frais, à supporter seul toutes les pertes qui pouvaient arriver, s'exposait enfin à perdre son temps, son argent et ses peines, si le pont ne tenait pas, pour partager un gain qui était plus que douteux pour lui, à raison du peu de moyens qu'il avait pour construire ce pont assez solide pour résister à la force et à la violence des eaux de la rivière Jacques-Cartier. Le doute au reste fut bientôt décidé pour l'entrepreneur de ce pont.

Quoique bon ouvrier et très capable d'exécuter l'ouvrage qu'il avait entrepris, cet homme peu fortuné, et par là même, manquant des moyens suffisants pour se procurer les bois convenables et les autres matériaux nécessaires pour faire un pont d'une solidité et d'une force correspondante à celle des eaux, dans les crues subites auxquelles cette rivière de Jacques-Cartier est sujette, ce pont ne put tenir ; et dès le premier été, lorsqu'il était presque entièrement planchéié, il fut emporté et tout l'ouvrage perdu avec les peines, le travail et l'argent du malheureux ouvrier qui l'avait entrepris.

En 1820, ce pont fut entrepris de nouveau par le nommé Jérôme Fiset, habitant de la paroisse des Ecureuils. Comme celui-ci avait plus de moyens pour faire un pont solide, il fut achevé l'année suivante, et fut livré au public dès le mois de juillet 1821. Ce pont a procuré depuis un moyen de communication beaucoup plus commode et plus sûr, que n'était celui du

bac sur lequel, avant la construction du pont, on passait sur la rivière Jacques-Cartier. Quand il n'y avait que ce bac, pendant plusieurs mois, le printemps et l'automne de même, il devenait impossible de passer la rivière avec le bac, ou la chose se faisait avec beaucoup de danger. Dans le cours de l'été même, après de grandes pluies, la rivière grossissait tout à coup de manière à empêcher le passage, ou on ne pouvait le tenter qu'en canot. Il n'y avait alors d'autre moyen de traverser la rivière en voiture, qu'en allant à l'extrémité du bois de l'Ail, la passer sur le pont Royal ou dit des Commissaires.

Malgré la commodité du passage qu'offrait ce pont nouveau, les avenues pour y parvenir, surtout du côté du Cap-Santé, présentaient de grandes difficultés dans la hauteur et l'escarpement des terres, dans la nature du terrain qui forme cette hauteur et dans laquelle on avait pratiqué la côte conduisant au pont neuf. Dans beaucoup de circonstances, on ne pouvait monter et descendre cette côte sans un grand danger, et plusieurs accidents même étaient déjà arrivés. En 1830, la Législature accorda une somme de 200 livres, pour faire améliorer les avenues du pont, à la condition que les propriétaires du dit pont diminueraient le prix du passage d'un tiers pendant dix ans.

Le pont Royal, dont nous avons parlé ci-dessus, avait été construit aux frais de la province, en 1798. Avant ce temps, et depuis que l'établissement du grand bois de l'Ail était commencé, les habitants du lieu avaient construit un pont sur la rivière Jacques-Cartier, à l'endroit où est actuellement le pont Royal. Ce pont, construit à peu de frais et aussi avec peu de solidité, était souvent emporté dans les crues subites d'eau, mais il était bientôt rétabli. Cet état de choses néanmoins avait de grands inconvénients. Il y avait des temps où le passage sur ce pont fragile devenait dangereux, et d'autres où il était impossible ; et tout cela gênait les communications. En 1788, les habitants du grand bois de l'Ail, aidés par M. Deschenaud, prêtre, leur seigneur, firent un pont plus solide, et qui a duré jusqu'en 1798, où le gouvernement en fit faire un en pierre, d'une seule arche également en pierre. Ce pont mal construit, quoiqu'il eût coûté une somme énorme, s'écroura au moment même où l'on ôta les cintres de la voûte. Il pensa en coûter la vie à deux jeunes gens qui passaient sur ce pont, au moment où il s'abîma dans la rivière. Ils ne durent la vie qu'à leur courage et à leur agilité. Lorsque



ce pont s'écroula, il n'y avait qu'un instant qu'un monsieur Olivier Germain, alors curé des Grondines, venait de le passer en voiture. A peine venait-il de laisser la côte au-dessus du pont, qu'un habitant des environs, courut vers lui pour lui annoncer que le pont sur lequel il venait de passer n'existait plus. (*A suivre*)

## ANNONCE

**MÉTHODE D'HARMONIUM**, facile et raisonnée, pour accompagner tout Cantique à première vue, par *Mgr CHABOT*, Prélat de Sa Sainteté, Curé de Pithiviers (Loiret). — Se trouve chez l'AUTEUR.

Prix net et franco : 3 fr.

Cet Ouvrage se répand de plus en plus dans les Paroisses, Communautés, Pensionnats, Maîtrises, etc. Il donne, en six leçons, la manière d'accompagner les Cantiques, d'après les règles les plus élémentaires de l'harmonie.

*Pour apprendre à accompagner rapidement les cantiques, d'après notre Méthode, qui obtient en ce moment le plus grand succès, il faut :*

- 1° Apprendre à lire la clef de sol.
- 2° Jouer les Exercices des pages 18, 19 et 20; main droite d'abord, puis main gauche; enfin les deux mains ensemble. — Savoir parfaitement chaque Exercice, avant de passer au suivant.
- 3° Apprendre à lire la clef de fa (pour la basse de la main gauche).
- 4° Reprendre toute la Méthode et bien comprendre les explications.
- 5° Commencer à accompagner les cantiques à partir de la page 22, en se rendant bien compte des accords.

*Une expérience de trente ans nous a démontré que cette Méthode est infailible.*

ALPHONSE CHABOT,  
Curé de Pithiviers (Loiret), France.

### Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Roch des Aulnais, le 10; à St-Sauveur, le 12; à St-Adrien, le 13; à Ste-Croix, le 14; à Ste-Anastasie, le 15; à St-Féréol, le 16; à St-Elzéar, le 17.

Directeur: M. l'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Saints, Fort-au-f.